



Contre l'apartheid sanitaire d'Israël ! Signez la pétition européenne.

Dans la période actuelle de pandémie, l'État d'Israël est présenté comme exemplaire en termes de vaccination. Or, il laisse sans soins et sans vaccins la population palestinienne en Cisjordanie et à Gaza, à l'exception de celle nécessaire à son économie. Dans le même temps il apporte ses services aux habitants des colonies illégales au regard du droit international.

La situation sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 est dramatique en Cisjordanie occupée et à Gaza sous blocus. Les hôpitaux ont dépassé 100% de leur capacité. Des malades ne peuvent être pris en charge. Le matériel médical manque, le nombre de personnes gravement atteintes du virus et ayant besoin de respirateurs est en constante évolution.

Au 28 mars, on y comptait plus de 260.000 cas confirmés depuis mars 2020 et 2834 décès pour une population d'environ 5 millions.

Le Premier ministre Benjamin Netanyahu avait prévu d'exporter ses vaccins excédentaires dans certains pays amis, alors que l'article 56 de la quatrième Convention de Genève prévoit expressément que l'occupant a le devoir de veiller à la santé publique dans le territoire occupé, *« notamment en adoptant et en appliquant les mesures prophylactiques et préventives nécessaires pour combattre la propagation des maladies contagieuses et des épidémies »*.

Ce devoir comprend la fourniture de tout le matériel nécessaire, l'achat et la distribution de vaccins à la population palestinienne au même niveau que la population israélienne. Au contraire, Israël empêche l'acheminement de matériels vers les territoires occupés, et même détruit des structures de soins comme à Hébron en juillet 2020

Nous, organisations membres du CNPJ DPI, n'acceptons pas cette situation d'apartheid sanitaire, comme nous refusons la politique de colonisation, d'occupation, de blocus et d'apartheid qu'Israël fait subir au peuple palestinien.

Une résolution intitulée « Situation des droits de l'homme dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et obligation de garantir les principes de responsabilité et de justice » vient d'être adoptée par le Conseil des droits de l'homme des Nations-Unies, en faveur de laquelle la France a voté.

Cette résolution, malheureusement non coercitive, *« engage Israël, Puissance occupante, à respecter immédiatement les obligations qui lui incombent au regard du droit international à l'égard de [la] population occupée protégée et à garantir l'accès aux vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) dans le Territoire palestinien occupé »* [Retrouvez la résolution](#)

Le collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, réuni le 25 mars dernier à Paris, a décidé de relayer la pétition « Covid-19 en Israël et Palestine : non à l'apartheid sanitaire », lancée par l'Association France Palestine Solidarité et la Coordination européenne des comités et associations pour la Palestine.

Le lien pour signature est le suivant :

https://secure.avaaz.org/community_petitions/fr/m_josep_borrell_hautrepresentant_de_lunion_europee_covid19_en_israel_et_palestine_non_a_lapartheid_sanitaire/

Nous demandons à l'Union européenne et plus particulièrement à la France de rappeler fermement à Israël ses obligations de puissance occupante selon le droit international, en matière de santé, et de suspendre l'accord d'Association Union européenne-Israël, tant que ces obligations ne seront pas remplies.

Membres du Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens signataires :

Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA) – AFD International – AILES Femmes du Maroc - Alternative Libertaire (AL) - Américains contre la guerre (AAW) - Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Association France Palestine Solidarité (AFPS) - Association Nationale des Elus Communistes et Républicains (ANECR) - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) - Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises (AJPF) - Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) - Association Universitaire pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP) – Confédération Générale du Travail (CGT) - Cedetim / IPAM - Collectif des Musulmans de France (CMF) - Collectif Faty Koumba : Association des Libertés, Droits de l'Homme et non-violence - Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP) - Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) - Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis) - Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO) - Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5e arrt (CJPP5) - Droit-Solidarité – Ensemble ! - Europe Ecologie les Verts (EELV) – Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) - Fédération Syndicale Unitaire (FSU) – Forum Palestine Citoyenneté - Génération Palestine - La Courneuve-Palestine - le Mouvement de la Paix - les Femmes en noir - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, section française de la Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) (LIFPL) - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Mouvement Jeunes Communistes de France (MJCF) - Organisation de Femmes Egalité – Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Parti Communiste Français (PCF) - Parti de Gauche (PG) - Parti de l'émancipation du peuple - Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) – Socialistes pour la Paix – Sortir du colonialisme - Syndicat National des Enseignements de Second degré (SNES/FSU) - Une Autre Voix Juive (UAVJ) - Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) - Union Nationale des Etudiants de France (UNEF) - Union syndicale Solidaires

Paris, le 1^{er} avril 2021